

## L'UE réclame à AstraZeneca de lui livrer des vaccins produits dans deux usines britanniques

Le laboratoire veut réserver à Londres la production de vaccins sur ses deux sites britanniques et prévoit désormais de ne livrer au premier trimestre qu'«un quart» des doses promises à l'UE.

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 2 heures,  
Mis à jour il y a 2 heures



Le contrat signé prévoit qu'AstraZeneca mobilise quatre usines, dont deux au Royaume-Uni, pour produire les doses destinées à l'UE. *DADO RUVIC / REUTERS*

L'UE réclame au laboratoire britannique AstraZeneca de lui livrer comme convenu des vaccins anti-Covid-19 produits dans deux usines situées au Royaume-Uni, alors que le groupe prévoit désormais de ne livrer au premier trimestre qu'«*un quart*» des doses promises, selon une responsable de l'UE.

*«Il est inacceptable de voir le calendrier de livraisons se réduire à une fraction», à «un quart de ce qui était censé nous être livré» au premier trimestre, a indiqué cette responsable. Le contrat signé prévoit qu'AstraZeneca mobilise quatre usines, dont deux au Royaume-Uni, pour produire les doses destinées à l'UE, ce que Bruxelles lui demande de faire, rappelle-t-on de source européenne, à l'encontre des affirmations du patron du laboratoire assurant réserver à Londres la production de ses sites britanniques.*

## Interviews croisées

Celui-ci avait en effet assuré mardi dans un entretien à plusieurs quotidiens européens mardi que *«l'accord britannique a été conclu en juin (2020), trois mois avant l'accord européen», et que «Londres a stipulé que l'approvisionnement provenant de la chaîne d'approvisionnement britannique irait d'abord au Royaume-Uni». «Il est mentionné que les sites de fabrication britanniques étaient une option pour l'Europe, mais seulement plus tard», a-t-il ajouté. Nous ne sommes aucunement engagés auprès de l'UE (...) Ce n'est pas un engagement contractuel. On a dit : on fera de notre mieux, mais sans garantie de réussir». «L'UE voulait plus ou moins autant de doses que le Royaume-Uni alors qu'ils signaient trois mois après. On a donc dit : on fera de notre mieux, mais nous n'allons pas nous engager contractuellement», observe-t-il.*

Interrogé par l'AFP, un haut responsable de l'UE s'est inscrit en faux contre cette interview, estimant que *«l'idée que la production des usines britanniques serait réservée à des livraisons au seul Royaume-Uni» n'était «pas exacte». «Sur l'idée de 'faire de son mieux': le contrat prévoit l'existence de capacités de production supplémentaires, a poursuivi le haut responsable. De telle sorte que s'il y a un problème dans une usine en Belgique, nous puissions recourir aux capacités d'autres usines en Europe ou au Royaume-Uni. Nous avons une relation contractuelle avec AstraZeneca, et il est important d'avoir les réponses aux questions que l'on se pose.»*

## Un vaccin bon marché

La Commission européenne avait signé un contrat pour précommander jusqu'à 400 millions de doses du vaccin AstraZeneca, qui est injecté deux fois pour être efficace, comme celui des laboratoires Pfizer/BioNTech. À ce titre, la France devait recevoir 44

millions de doses (soit 22 millions de vaccinations) en tout, dont près de 10 millions qui auraient dû être livrés au premier trimestre 2021.

Ce vaccin présente l'avantage d'être moins cher à produire que le vaccin de ses rivaux. Une dose revient environ à deux euros, et il faut donc compter 4 euros pour vacciner un patient. Par ailleurs, AstraZeneca affirme que son vaccin peut être «conservé, transporté et manipulé dans des conditions réfrigérées classiques (entre 2 et 8 °C contre -70°C pour le vaccin Pfizer/BioNTech) pendant au moins six mois». Cela permet une vaccination à grande échelle, notamment dans les pharmacies et les cabinets des médecins généralistes.

---

**À VOIR AUSSI** - Retard de production du vaccin: Agnès Pannier-Runacher a demandé «une inspection de l'usine AstraZeneca»